



## ACTIVITÉS DE L'APC: SCÈNE CANADIENNE

### SIXIÈME COLLOQUE ANNUEL CANADIEN SUR LES PRATIQUES ET PROCÉDURES PARLEMENTAIRES

Du 2 au 6 novembre eut lieu à Ottawa le sixième colloque parlementaire canadien, sous les auspices de la section fédérale de l'APC. Un grand nombre de parlementaires des diverses sections de la Région canadienne y assistèrent. Cette année, les débats ont porté principalement sur les défis que le parlementaire doit relever dans notre monde moderne, et notam-

ment sur son rôle de législateur, de membre d'un parti et de représentant de ses commettants.

Mme Jeanne Sauvé, présidente de la Chambre des communes, anima une discussion portant sur le parlementaire et les médias et à laquelle ont participé M. George Bain, ancien journaliste du *Toronto Star* et maintenant directeur de l'école de journalisme du *King's College*, à Halifax, M. Richard Daigneault du *Soleil* de Québec, M. Allan Fotheringham de *Southam News* et M. W.A. Wilson, chroniqueur politique indépendant. Au cours de ce colloque, deux anciens parlemen-

taires ont aussi été invités à prendre la parole: M. T.C. Douglas, ancien chef du NPD, qui a parlé des conceptions du rôle d'un parlementaire, et l'ancien chef du parti conservateur, M. Robert Stanfield, qui a entretenu les délégués des possibilités qui s'offrent aux parlementaires, des déceptions auxquelles ils sont exposés, et de la façon d'améliorer leur efficacité.

Un compte rendu détaillé de la conférence régionale et du colloque sera mis à la disposition de tous les délégués, de tous les secrétaires de section et des bibliothèques législatives du Canada.



Le vice-président de la Chambre des communes, M. Lloyd Francis, accueille les délégués au sixième colloque parlementaire canadien. A côté de lui, on reconnaît (de g. à d.) le député Laverne Lewicky, T.C. Douglas, conférencier invité et Keith Penner, président de la section canadienne de l'APC.

Photo : Martine Bresson

## GROUPE D'ÉTUDE SUR LE PARLEMENT ET L'EXAMEN DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE

Au cours de la dernière semaine du mois de novembre 1980, l'Association parlementaire du Commonwealth a tenu à Ottawa sa session d'étude sur le Parlement et l'examen de la politique scientifique. L'objectif était d'étudier la participation du gouvernement dans le complexe d'activités humaines qui englobe les sciences et l'élaboration d'une politique scientifique, et de déterminer comment cette participation peut-être examinée de façon approfondie et améliorée par les Parlements. Huit législateurs nationaux représentant diverses régions du Commonwealth et des Etats-Unis ont siégé à huis clos pour discuter de toute une gamme de sujets ayant trait à cette importante question.

Le groupe d'étude, parrainé par le secrétariat du siège social de l'APC, avait été organisé par la section canadienne. Le rapporteur du groupe d'étude était M. **Dean Clay**, Chef de la division des sciences et de la technologie du service de recherche de la bibliothèque du Parlement. Il va préparer un rapport qui passera en revue les sujets discutés par le groupe ainsi que leurs conclusions. On espère que ce rapport sera publié vers le milieu de l'année 1981.

Le groupe d'étude était formé de **Lord Sheffield** du Royaume Uni, qui

remplissait les fonctions de président, **M. Gary Gurbin**, député du Canada, l'honorable **George Brown** des Etats-Unis, le sénateur **Donald Jessop** de l'Australie, **M. Shri M.S. Sanjeevi Rao**, député de l'Inde, **M. Ang Kok Peng**, député de Singapour, le sénateur **Kusha Haraksingh**, de Trinidad et Tobago et l'honorable **A.M. Mango**, du Kenya. Le sénateur **Maurice Lamontagne**, qui était censé présider le groupe d'étude à l'origine, fut forcé de se retirer par suite de la création du Comité mixte spécial sur la Constitution du Canada. **M. Ian Grey**, éditeur des publications et sous-secrétaire général de l'APC, représentait le secrétariat du siège au groupe d'étude. **M. Richard Brock** d'Australie était présent à titre d'observateur.

Six des huit sessions, d'une durée d'une demi-journée, furent dirigées par des participants invités à qui on avait demandé d'ouvrir les discussions sur des sujets particuliers.

Le professeur **Colin Campbell** du Canada a parlé, dans la matinée du 24 novembre, du rôle du Parlement dans l'examen de l'exécutif. Au cours de l'après-midi, **M. Roger Voyer** du Canada a ouvert la discussion sur l'importance des sciences, de la technologie et de l'innovation pour les objectifs nationaux. Le deuxième jour, **M. Walter Hahn** des Etats-Unis a parlé du rôle de l'exécutif dans l'établissement de la politique scientifique, de l'influence des fonctionnaires, des conseillers scientifiques indépendants

et des groupes de pression. Au cours de l'après-midi, **M. Tom Moss** des Etats-Unis a discuté du Parlement et des procédures de prise de décision en matière de politique scientifique. Il a insisté particulièrement sur les pays développés du Commonwealth.

Le lendemain matin, les discussions ont principalement porté sur la situation des pays en voie de développement au sein du Commonwealth et elles ont été dirigées par **M. Rao**. Au cours de l'après-midi, **M. Frank Maine** du Canada a traité des méthodes et des réformes permettant au Parlement d'améliorer l'examen des politiques scientifiques. Le même sujet fut repris le matin du dernier jour, après que **Lord Shackleton**, du Royaume Uni, eut formulé les remarques préliminaires. Au cours de la séance de clôture, le président et le rapporteur ont passé en revue les quatre jours de discussions, ainsi que les résultats atteints.

Le Parlement et l'examen de la politique scientifique est le deuxième groupe d'étude parrainé par l'APC. Comme le groupe d'étude de 1979 sur le Parlement et l'examen des finances publiques avait remporté un grand succès, l'APC envisage maintenant d'organiser une série de réunions de ce genre. A Ottawa, les séances furent particulièrement intéressantes en raison du nombre de participants et de la variété des points de vue exprimés. Aussi espère-t-on que la publication de ces discussions intéressera bien des gens un peu partout dans le Commonwealth.

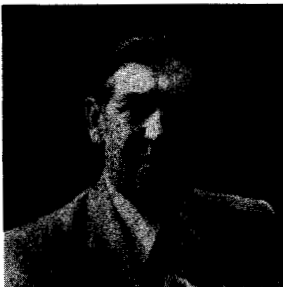


# CARNET

## ÉLECTIONS PARTIELLES PROVINCIALES

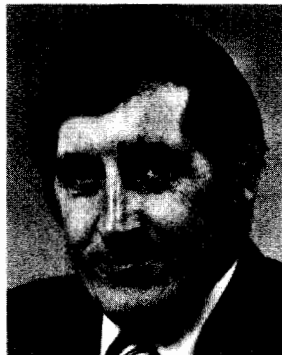
En Ontario, l'élection partielle du 20 novembre dans la circonscription de Carleton a été remportée par **Robert Mitchell** du Parti progressiste conservateur. **M. Mitchell**, qui est âgé de 49 ans, est agent des communications au ministère de la Défense nationale. Après avoir fait son entrée sur la scène politique municipale en 1969, il a occupé la fonction d'échevin à Nepean jusqu'en 1974. Il a été maire adjoint pendant 4 ans, avant que sa candidature au poste de maire ne soit rejetée en 1978. **M. Mitchell** défendait l'administration du gouvernement Davis, bien qu'il ait exprimé quelques réserves quant à la pénurie d'ouvriers spécialisés dans les industries à haut niveau technologique de la région.

En remportant l'élection partielle de Carleton, **M. Mitchell** a défait son adversaire libéral par plus de 3 500 voix de majorité, tandis que le candidat du Parti néo-démocrate arrivait en troisième position. Ces résultats n'ont pas modifié la répartition des sièges à l'Assemblée provinciale, cette circonscription étant déjà représentée par les Conservateurs.



**Robert Mitchell**

C'est encore le Parti progressiste conservateur qui a remporté l'élection partielle du 2 décembre à Cape-Breton, en Nouvelle-Écosse. **Don MacLeod**, âgé de 42 ans, est préposé aux chaudières à la *Nova Scotia Power Commission*. Le siège qu'il a conquis avait été occupé au cours des trois précédentes législatures par **Jeremy Akerman**, du Parti néo-démocrate. **M. MacLeod** a gagné par plus de 1 000 voix de majorité sur les candidats néo-démocrate et libéral. Cette victoire a renforcé la majorité du gouvernement de John Buchanan, qui occupe maintenant 34 des 52 sièges de l'Assemblée provinciale, alors que les libéraux en détiennent 15, les néo-démocrates 2, et que l'on compte un indépendant.



**Don MacLeod**

Trois élections partielles se sont déroulées en Saskatchewan le 26 novembre; le Parti néo-démocrate en a remporté deux, et les Progressistes conservateurs une. Dans Estevan, **Jack Chapman**, ingénieur électricien, âgé de 39 ans, a battu le chef du Parti conservateur de la Saskatchewan, **Grant Devine**, et un ancien député libéral, **Ralph Goodale**, à l'issue d'une lutte très serrée. Le Parti néo-démocrate a encore



**Jack Chapman**

remporté la victoire dans la circonscription de Battlefords, ou **David Miner**, cultivateur âgé de 43 ans et vice-président de la *Saskatchewan Land Bank Commission*, a obtenu environ 41% des voix, ce qui l'a placé en tête devant les candidats des deux autres partis. Le parti conservateur a remporté la victoire dans Kelsey-Tisdale, où **Neal Hardy**, homme d'affaires et cultivateur âgé de 46 ans, a obtenu 101 voix de plus que son adversaire néo-démocrate.



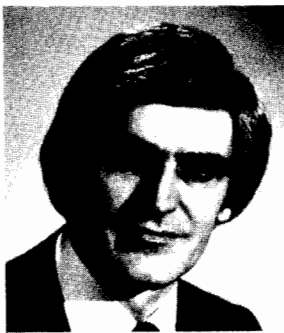
**David Miner**



**Neal Hardy**

Le Parti libéral du Québec a remporté les quatre élections partielles tenues le 17 novembre. Aucun des sièges en jeu n'était précédemment détenu par le parti gouvernemental, mais ces élections marquèrent la onzième victoire consécutive des Libéraux à des élections partielles. Les candidats élus sont **Pierre Fortier** dans Outremont, **Camille Picard** dans Johnson, **Pierre Paradis** dans Brôme-Missisquoi et **Fabien Bélanger** dans Mégantic-Compton.

M. Fortier, qui est âgé de 47 ans, est ingénieur nucléaire et président de *Canatom*, l'un des plus importants cabinets d'experts-conseils au Canada dans le domaine de l'énergie nucléaire. Il a battu son plus proche adversaire par une majorité d'environ 4 000 suffrages.



Pierre Fortier

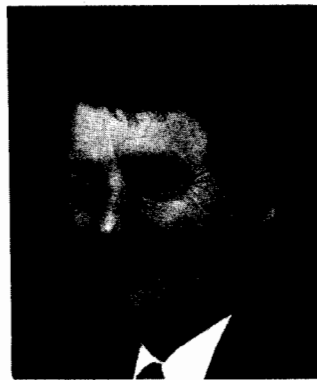
M. Paradis, avocat de profession, a aussi été élu avec une confortable majorité. Il avait axé sa campagne sur l'opposition à la législation gouvernementale en matière de commercialisation des produits agricoles et à la réglementation du zonage agricole.

Dans les deux autres circonscriptions, les résultats ont été beaucoup plus serrés.



Pierre Paradis

M. Bélanger, qui est âgé de 44 ans, fut au service du corps policier de la municipalité de Dorval de 1960 à 1966. Il occupa ensuite différents postes de représentant industriel pour, en 1969, devenir propriétaire de la compagnie *Rebec Construction* qui oeuvre dans le domaine du développement domiciliaire. Il a été élu avec moins de 1 000 voix de majorité. Il s'est engagé à régénérer l'économie de sa région en élargissant les marchés des produits forestiers locaux et en stimulant la construction de logements.



Fabien Bélanger

Dans la circonscription de Johnson, la victoire a changé plusieurs fois de camp avant que M. Picard, coordonnateur de la sécurité des produits à l'usine de motoneiges Bombardier à Valcourt, et âgé de 39 ans, ne soit déclaré élu. Ancien président de l'association libérale du comté, M. Picard avait principalement axé sa campagne sur le déficit record du gouvernement et sur son incapacité à réduire le chômage.



Camille Picard

Le candidat du Parti québécois a terminé deuxième dans toutes les circonscriptions, tandis que l'Union nationale se classait en troisième position. Après ces élections, les 110 sièges de l'Assemblée nationale se répartissaient comme suit: 68 pour le Parti québécois, 34 pour le Parti libéral, 5 pour l'Union nationale et 3 Indépendants.

## UN NOUVEAU PRÉSIDENT A L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

M. Claude Vaillancourt a été élu président de l'Assemblée nationale du Québec, le 11 novembre 1980. Il remplace M. Clément Richard, nommé ministre des Communications à l'occasion d'un remaniement ministériel annoncé par le premier ministre, M. René Lévesque. M. Vaillancourt, qui est né le 19 mai 1944 à Chicoutimi, a fait ses études primaires, secondaires et post-secondaires au collège de Jonquière, où il a obtenu son B.A. en 1965. Il a ensuite étudié le droit à l'université Laval de Québec, dont il a obtenu le diplôme en 1968. L'année suivante, il devenait membre du Barreau du Québec.



Claude Vaillancourt

M. Vaillancourt pratiqua sa profession à Jonquière jusqu'en 1973. Cette année-là, il entra comme avocat dans un service d'aide juridique qui venait d'être créé à Jonquière. Pendant cette période, il s'intéressa aux problèmes du mouvement ouvrier, et travailla en particulier avec les syndicats de sa région. Il revint à la pratique privée en 1975, et défendit les intérêts de la Fédération provinciale des syndicats de l'aluminium (Alcan) et ceux d'un syndicat local de la fabrication du papier.

A l'automne 1976, **M. Vaillancourt** a été élu député à l'Assemblée nationale pour la circonscription de Jonquière, recueillant près de 60% des suffrages. En 1977, il était le coprésident de la commission parlementaire chargée d'examiner le projet de charte de la langue française. En 1978, **M. Vaillancourt** a présidé les longs et délicats travaux de la commission parlementaire chargée d'examiner le projet de loi sur la consultation populaire.

Après le décès du vice-président de l'Assemblée nationale **M. Jean-Guy Cardinal**, survenu en mars 1979, **M. Vaillancourt** a été choisi pour lui succéder. Pendant cette période, parallèlement à ses fonctions de député, il a représenté l'Assemblée nationale à différentes manifestations reliées aux affaires étrangères, soit en accueillant des dignitaires étrangers, soit en prenant part à des conférences parlementaires à l'étranger.

**M. Vaillancourt**, qui est âgé de 36 ans, est l'un des plus jeunes présidents de l'histoire du Parlement du Québec. Il est marié et père de deux enfants.

## NOMINATIONS

En Saskatchewan, **M. David Mitchell** a été nommé greffier adjoint en charge des procédures. **M. Mitchell**, qui a une maîtrise en histoire, a été stagiaire parlementaire à l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique avant de venir en Saskatchewan. Ses fonctions comprendront des recherches sur les procédures en plus d'être greffier et chercheur pour plusieurs comités permanents et au moins un comité spécial, ainsi que d'autres tâches au bureau de la Chambre. Il s'agit d'un nouveau poste qui porte à trois le nombre de greffiers à plein temps à l'Assemblée de la Saskatchewan.

A Ottawa, le directeur de la bibliothèque du Parlement, **M. Eric Spicer**, a annoncé la nomination de **M. Richard Paré** au poste de directeur adjoint à compter du 1<sup>er</sup> décembre 1980. **M. Paré**, âgé de 42 ans, est né à Québec; il a obtenu son BA à l'Université Laval et son BLS à l'Université

d'Ottawa. Avant cette nomination, il a occupé les fonctions de directeur de la bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec, et précédemment, de directeur du service de documentation du ministère des Communications du Québec.

A Terre-Neuve **Mme Elizabeth Murphy** a été nommée pour remplir les fonctions de greffier adjoint à l'Assemblée législative, en novembre 1980. Native de Saint-Jean, elle possède un diplôme en éducation de l'Université Memorial et un diplôme en droit de l'Université Dalhousie à Halifax. Avant cette nomination, elle était enseignante dans le système scolaire de Terre-Neuve.

Au Manitoba, la nomination de **Gordon Mackintosh** a été approuvée par la Commission de la Régie interne de l'Assemblée législative le 11 décembre 1980. Né à Fort Frances, en Ontario, **M. Mackintosh** est titulaire depuis 1976 d'un baccalauréat en sciences politiques de l'Université du Manitoba, et prépare actuellement une thèse de maîtrise en sciences politiques. **M. Mackintosh** a été agent des droits de la personne au ministère du Procureur général de janvier 1979 jusqu'à sa nomination. Il remplace **M. Andrué Anstett**, qui a occupé le poste de greffier adjoint de juin 1973 à août 1979.



**Gordon Mackintosh**

**George MacMinn**, ancien cogreffier et légiste de l'Assemblée législative, est re-

turné au bureau du greffier en tant que cogreffier. Il continuera d'exercer les fonctions de commissaire spécial auprès du Président dans les questions de réforme parlementaire.

## DÉMISSIONS

Le 13 novembre 1980, **Iain MacKay**, chef de l'opposition officielle et député de la circonscription de Whitehorse Riverdale Sud, présentait sa démission. **M. MacKay**, 38 ans, fut élu pour la première fois à l'Assemblée en 1978, au cours de la première élection de l'histoire du Yukon à être tenue sur une base partisane. Il était à ce moment-là chef du parti libéral du Yukon, poste qu'il a quitté en septembre 1980, sachant qu'il démissionnerait sous peu de son poste de député. **M. MacKay** a expliqué qu'il devait déménager à Vancouver où se trouve le siège social de son bureau de comptables. Au 31 janvier 1981, les députés élus à l'Assemblée législative du Yukon étaient ainsi répartis: 11 progressistes conservateurs, 1 libéral, 1 néo-démocrate et 2 indépendants; il y avait en outre un poste vacant.

A la mi-janvier, le ministre de la Santé de la Colombie-Britannique, l'honorable **K. Rafe Mair**, a démissionné et le 1<sup>er</sup> février, il a renoncé aussi à son siège de député du Crédit social pour la circonscription de Kamloops. Aux termes de la loi de la Colombie-Britannique, ce poste peut demeurer vacant pendant les six mois qui suivent la date de réception par le secrétaire provincial adjoint de l'avis de démission qui lui est transmis par le Président. Tant que le poste n'est pas comblé, le gouvernement doit fonctionner avec une assemblée législative dont la majorité est de trois sièges.

Au Québec, l'ancien ministre de l'Immigration, **M. Jacques Couture**, a donné sa démission comme député à l'Assemblée nationale pour pouvoir retourner à sa vocation première de prêtre. Il a quitté le Canada en janvier dernier pour entreprendre des tâches de missionnaire.